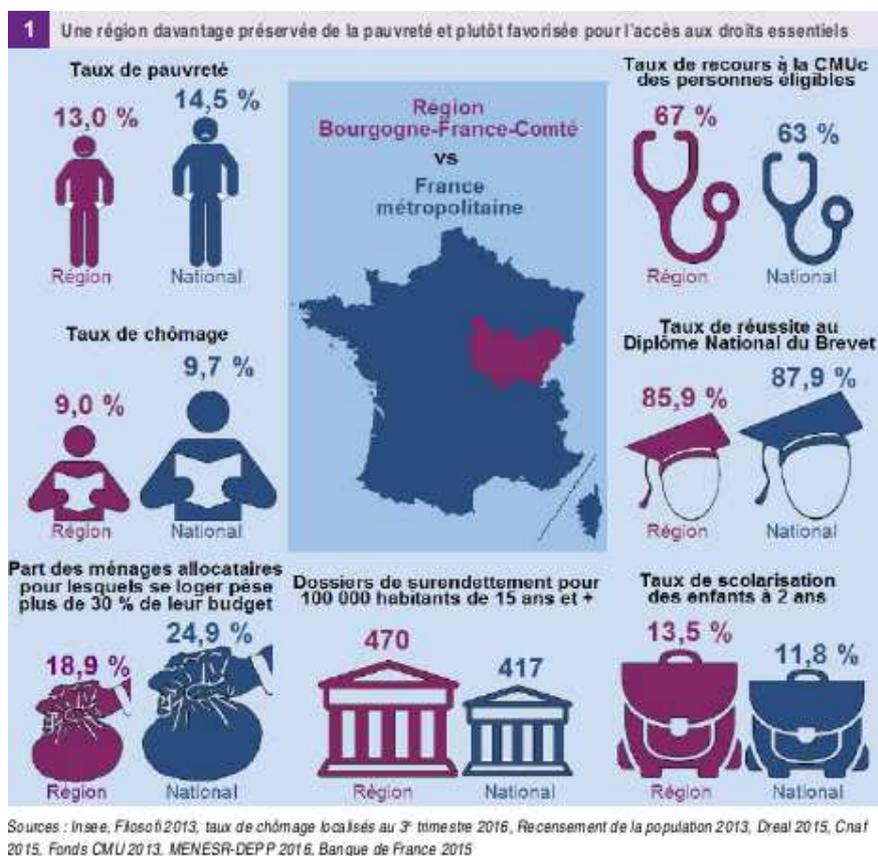


Communiqué de presse de la direction régionale de l'Insee Bourgogne-Franche-Comté

L'Insee et la DRDJSCS de Bourgogne-Franche-Comté publient un diagnostic territorial en appui au plan pluriannuel de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale. Six thématiques sont abordées au niveau régional et départemental : pauvreté - accès aux droits essentiels, emploi-travail, logement - hébergement, santé, famille - enfance - réussite éducative, surendettement.



Avec 354 700 personnes pauvres, soit 13 % de la population régionale, la Bourgogne-Franche-Comté figure parmi les régions les moins exposées à la pauvreté monétaire.

Comme dans les autres régions, les familles monoparentales sont davantage confrontées à la pauvreté : 29 % d'entre elles sont dans ce cas ; c'est six fois plus que parmi les couples sans enfant. Toutefois, quel que soit le type de ménage, la pauvreté est moins forte dans la région. Elle touche aussi moins souvent les enfants.

La pauvreté monétaire est source de difficultés dans la vie quotidienne des plus démunis. Qu'il s'agisse d'accès au logement, à la santé ou encore à l'éducation, ces difficultés sont moins marquées qu'au niveau national.

Ainsi dans la région, les allocataires d'une aide au logement consacrent au loyer et charges associées une part

moins importante de leur budget qu'en moyenne métropolitaine.

De la même façon, un tiers des bénéficiaires potentiels à la couverture maladie universelle complémentaire ne recourent pas à cette protection de santé gratuite : un non recours moins fort qu'au niveau national.

Enfin la scolarisation des enfants de deux ans est développée : 14 % des tous petits vont à l'école maternelle publique ou privée, une part encore plus élevée dans les territoires relevant de l'éducation prioritaire.

En revanche, les résultats scolaires au diplôme national du brevet (DNB) sont moins bons qu'au niveau national et la population régionale est davantage touchée par le surendettement. En 2015, 10 910 dossiers ont été déposés auprès de la Banque de France dans la région, soit 470 pour 100 000 habitants.

La pauvreté monétaire touche davantage les populations de la Nièvre et du Territoire de Belfort. Les publics les plus fragilisés bénéficient toutefois d'un bon accès au logement et à la santé.

Dans l'Yonne et en Haute-Saône, la pauvreté monétaire s'accompagne de difficultés d'accès à l'emploi et à la santé et d'une moindre réussite scolaire.

Les autres départements sont davantage préservés. Toutefois, le logement constitue un effort financier important pour les ménages allocataires de Côte-d'Or et pour ceux du Doubs proches de la frontière suisse. Enfin, dans le Jura et en Saône-et-Loire, les bénéficiaires de la CMU-C sont nombreux à ne pas faire valoir leurs droits.

Mention :

Insee dossier Bourgogne-Franche-Comté N°5
consultable en ligne : www.insee.fr/bfc rubrique statistiques

Contact :



Chantal PRENEL
Attachée de presse
Insee Bourgogne-Franche-Comté
Tél : 03.80.40.67.05 ou 06 63 30 50 36 Mél : dr25-communication-externe@insee.fr